

Intitulé du projet : PAP-Bio Comoé 2 - Projet d'appui à la société civile pour la promotion de la biodiversité et du développement local en périphérie du Parc National de la Comoé en Côte-d'Ivoire

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire	1 500 000 €	Coordination	Association de Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune - AGEREF, Association Pour une Agriculture Durable - APAD, OIPR - Office Ivoirien des Parcs et Réserves, Coordination des Promoteurs de Groupes Power de Bouaké - CPGP/B, Ministère du Plan et du Développement de Côte d'Ivoire, Agence Foncière Rurale - AFOR	avril 2024 - avril 2027

Objectifs et résultats de l'action

Objectifs principaux

Le projet interviendra à travers le levier des organisations de la société civile locales pour qu'elles deviennent des acteurs clés du développement économique, de la cohésion sociale et de la gestion durable des ressources naturelles.

Objectifs spécifiques

- OS1.** Renforcer la gouvernance communautaire et le développement local
- OS2.** Promouvoir la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs
- OS3.** Exploiter plus durablement les systèmes de production vivriers, d'élevage et les ressources non ligneuses

Bénéficiaires

Association de Gestion des Ressources Naturelles et de la Faune (AGEREF), communautés villageoises, 200 éleveurs, organisations paysannes, 2 coopératives, Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), Ministère du Plan et du Développement (MPD), préfectures, sous-préfectures, Conseils Régionaux, Coordination des Promoteurs de Groupes Power de Bouaké (CPGP/B), OPEN-CI, autorités coutumières, AFOR, APAD, 500 producteurs (dont 50% de jeunes), SCOOPS-ASPY, prestataires du secteur de la mécanisation agricole, Coopérative Nankakoumina, 200 cueilleuses, 250 épargnants (dont 75% de femmes).

Résultats

- R1.** Les capacités des acteurs de la conservation et les communautés villageoises sont renforcées
- R2.** La place de l'élevage dans les systèmes agricoles et l'usage du foncier par le bétail sont améliorés
- R3.** Des pratiques améliorantes sur la valeur ajoutée et la durabilité des filières sont introduites dans les systèmes de production

Activités

- A1.** Renforcement de la gouvernance forestière
- A2.** Planification villageoise territorialisée
- A3.** Investissements communautaires villageois
- A4.** Mise en place de Groupe d'Épargne et de Crédit (GEC)
- A5.** Sécurisation de la mobilité du bétail et aménagements pastoraux
- A6.** Expérimentation de la synergie agriculture-élevage dans les systèmes d'exploitation
- A7.** Innovations agronomiques dans les systèmes de cultures vivriers
- A8.** Aménagements productifs hydro-agricoles
- A9.** Soutien à la petite mécanisation agricole
- A10.** Encadrement de la filière karité